

LCA et littérature

Fondements – LCA et disciplines / domaines scolaires

Problématique

L'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité au lycée s'inscrit dans la continuité et dans la logique de l'acquisition progressive par l'élève des compétences du socle commun, de l'école maternelle à la fin de la scolarité obligatoire. Or l'acquisition de chacune des compétences requiert la contribution de plusieurs disciplines : le décloisonnement est une condition et un atout pour la maîtrise de celles-ci. Ainsi, enseignement scientifique et enseignement littéraire sont invités à se rejoindre pour se compléter et s'enrichir et permettre à l'élève de *comprendre* le monde.

Dans le cadre d'un enseignement rénové des langues et cultures de l'Antiquité au lycée, la mise en œuvre de modules interdisciplinaires, associant langues anciennes et sciences de la vie et de la terre (LCA et médecine), langues anciennes et langues vivantes (vocabulaire utilisé dans les différents pays d'Europe pour désigner les mêmes réalités, étymologies), langues anciennes et arts plastiques (architecture, peinture, sculpture), pourrait être un levier efficace pour redynamiser l'enseignement du grec au lycée.

Ces modules s'inscrivent dans les programmes du lycée où l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité a pour objectif de *contribuer (...) à la formation de l'individu et du citoyen par l'accès, pour le plus grand nombre d'élèves, à l'héritage linguistique et culturel gréco-romain (...). Avec l'ensemble des sciences humaines, les langues et cultures de l'Antiquité permettent de comprendre l'importance de notre monde gréco-romain dans notre culture.*

La mise en place de ces modules doit forcément être souple, exploitant les compétences, les idées et les bonnes volontés de chacun, les ressources ponctuelles ou permanentes au niveau local, national, voire international, permises par les différents supports et moyens de communication. Les opportunités liées à l'actualité sont essentielles pour enrichir la démarche et pour fédérer et motiver les élèves. (fiche 22)

L'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité au lycée s'inscrit dans la continuité et dans la logique de l'acquisition progressive par l'élève des compétences du socle commun, de l'école maternelle à la fin de la scolarité obligatoire. Cet enseignement, dont les finalités (définies dans le préambule des programmes de lycée, arrêté du 24 juillet 2007) sont nombreuses et ouvrent sur un champ de compétences très large, doit, peut-être plus que d'autres, du fait même de cette ouverture, qui est une richesse, relever le défi de la formation *de la personnalité du lycéen comme individu et comme citoyen conscient, autonome et responsable.*

Ainsi, l'étude d'œuvres sculpturales et littéraires (d'époques différentes) faisant intervenir des éléments géographiques et ethnographiques entraîne l'élève dans un va-et-vient de la géographie à l'art, nouveau pour lui, et propre à éveiller son esprit critique. Il apprend la continuité de la culture humaniste, à

travers les temps, mais aussi dans ses apprentissages qui se trouvent ainsi décloisonnés. Sciences humaines et art sont réunis dans une démarche de *compréhension* du monde.

Dans le domaine de la médecine en particulier, les LCA apportent leur contribution à l'acquisition d'une *culture scientifique* largement préconisée aujourd'hui pour mettre en perspective les connaissances scientifiques actuelles qui *ont une histoire*, et les LCA sont elles-mêmes éclairées par la confrontation avec des textes et méthodes scientifiques modernes : on rectifie aujourd'hui une lecture un peu rapide du corpus hippocratique qui avait fait de celui-ci le précurseur de la médecine scientifique, alors que l'adjectif rationnelle conviendrait mieux. Le médecin hippocratique marque le passage d'une médecine magico-religieuse à une médecine appuyée sur l'expérience raisonnée, mais demeure pré-scientifique. La stabilité et la permanence des principaux éléments du serment d'Hippocrate du IV^e siècle av. J.C. à nos jours (la dernière mise à jour du serment de l'Ordre des médecins date de 2004) invite à interroger l'articulation entre la loi et la morale à travers les temps depuis une société antique où la médecine échappait à tout contrôle légal jusqu'à une société dans laquelle la profession est strictement encadrée par des lois. Cette réflexion est fondamentale et doit trouver sa place dans la formation de l'élève, homme et citoyen en devenir.

Isabelle Lieveloo, IA-IPR, académie d'Aix-Marseille

Résonances pédagogiques – LCA et littérature

1. Théâtre et argumentation (proposition de l'académie de Strasbourg)

Objectifs

Programmes de français en classe de Seconde et de Première et programme de littérature en classe de Première littéraire (BO spécial n° 9 du 30 septembre 2010)

Programme de Français en classe de Première des séries technologiques (BO spécial n° 3 du 17 mars 2011)

Dans ces programmes, l'accent est mis

- en Seconde, sur « deux perspectives : l'étude de la littérature dans son contexte historique et culturel et l'analyse des grands genres littéraires. »
- en Première, sur « une étude qui met en évidence certaines évolutions historiques des genres littéraires »
 - Objet d'étude « Théâtre » en Seconde : « En relation avec les langues et cultures de l'Antiquité, un choix de textes et de documents permettant de découvrir les œuvres du théâtre grec et latin. On étudie quelques personnages types de la comédie, quelques figures historiques ou légendaires qui ont inspiré la tragédie. On s'interroge en particulier sur les emprunts et les réécritures. »
 - Objet d'étude « Théâtre » en Première : « En relation avec les langues et cultures de l'Antiquité, un choix de textes et de documents permettant de réfléchir aux fonctions et significations du théâtre dans le monde grec et latin et de les relier avec les conditions de la représentation et son déroulement. La naissance et l'évolution de la tragédie et de la comédie, les dimensions religieuse et civique du théâtre sont ainsi l'objet d'une étude prenant en compte le contexte de création et les spécificités concrètes du théâtre (condition des acteurs, nature du spectacle et des effets recherchés, espace de la représentation, fonction des masques, etc.). »
 - Objet d'étude « Argumentation » en Seconde : « En relation avec les langues et cultures de l'Antiquité, un choix de textes et de documents permettant de donner aux élèves des repères concernant l'art oratoire et de réfléchir à l'exercice de la citoyenneté. On aborde en particulier les genres de l'éloquence (épidictique, judiciaire, délibératif) et les règles de l'élaboration du discours (inventio, dispositio, elocutio, memoria, actio). »
 - Objet d'étude « Argumentation » en Première : « En relation avec les langues et cultures de l'Antiquité, et dans une perspective humaniste de connaissance des sources, un choix de textes et de documents permettant de retrouver dans les œuvres antiques les racines de questions et

de représentations touchant à la condition de l'homme. Le professeur choisit des œuvres ou extraits d'œuvres qui ont fait l'objet de reprises et de variations et constituent un héritage vivant à travers les siècles. Les récits de création ou fondation, les tragédies, les poèmes, mais aussi les tableaux, fresques et sculptures pourront ainsi nourrir une réflexion anthropologique que l'étude des genres de l'argumentation aura permis d'aborder selon des angles différents mais complémentaires. »

Liens avec les programmes

en Seconde :

« genres et formes de l'argumentation : XVIIe et XVIIIe siècles »

« tragédie et comédie au XVIIe s, le classicisme »

en Première :

« la question de l'homme dans les genres de l'argumentation, du XVIe s. à nos jours »

« le texte théâtral et sa représentation, du XVIIe s. à nos jours »

en Première L :

« Vers un espace culturel européen : Renaissance et humanisme »

« Les réécritures, du XVIIe s. à nos jours »

Niveau(x) de classe privilégié(s)

Seconde générale et technologique

Première générale ou technologique

Première littéraire

Présentation de l'action

Mise à disposition des enseignants, notamment de Lettres modernes, d'un ensemble de textes de l'Antiquité choisis pour leur rapport thématique avec les objets d'études Théâtre et Argumentation. Ces textes sont présentés dans une traduction libre de droits parfois légèrement modifiée ; ils sont annotés pour le lecteur non spécialiste et accompagnés d'illustrations d'objets d'art anciens ou modernes (peinture, céramique, sculpture).

Il s'agit de mettre en perspective les textes de la littérature française classique ou moderne en développant des rapprochements avec des textes antiques qui leur sont reliés par le genre (la tragédie, la comédie), l'intrigue et les personnages (les héros mythologiques ou historiques), les préoccupations (la nature humaine, les rapports entre les hommes, la vie sociale, le dualisme nature – culture).

L'iconographie permet de donner du relief aux textes : ancienne, elle donne un autre point de vue sur le sujet ; plus récente ou contemporaine, elle fait voir la perception du sujet ancien par les artistes occidentaux.

Corpus

Sur le site académique de Strasbourg sont publiés :

- un dossier « Les barbares dans l'Antiquité » (36 pages, 20 textes de 11 auteurs anciens)
- un ensemble de dossiers « Sources antiques du théâtre français »

soit 7 dossiers de 136 pages au total, avec des textes des 3 tragiques grecs, de Plaute, de Térence et de Sénèque.

En fonction des classes et des séries on pourra trouver dans ces dossiers des outils pour traiter les objets d'étude « Argumentation », « Théâtre » et « Réécritures » :

- Objets d'études argumentation :
 - en Seconde, « genres et formes de l'argumentation : XVIIe et XVIIIe siècles »
 - en Première, « la question de l'homme dans les genres de l'argumentation, du XVIe s. à nos jours »

Dossier [les barbares dans l'antiquité](#)

Extraits de pièces de théâtre à contenu argumentatif :

Euripide, Hippolyte, v. 983-1065 : voir le texte commenté à la page 6 du dossier [Phèdre](#).

Scènes de confrontation familiale tirées du théâtre antique : <http://www.ac-strasbourg.fr>

- Objets d'étude théâtre :
 - en Seconde, « tragédie et comédie au XVIIe s, le classicisme »
 - en Première, « le texte théâtral et sa représentation, du XVIIe s. à nos jours »

Dossiers publiés dans les [Sources antiques du théâtre français](#) :

- introduction au théâtre antique : la tragédie à Athènes, la tragédie et la comédie à Rome ;
- textes tirés de la tragédie antique en liaison avec la tragédie française classique et moderne : *Andromaque*, *Iphigénie*, *Médée*, *Phèdre*, scènes de confrontation familiale.

- Objets d'étude spécifiques à la Première L :
 - « Vers un espace culturel européen : Renaissance et humanisme » : Dossier [les barbares dans l'antiquité](#) ;
 - « Les réécritures, du XVIIe s. à nos jours » :

- la comédie à Rome : Plaute et Molière (dans le dossier « [La tragédie et la comédie à Rome](#) », p. 24-40) ;
- textes tirés de la tragédie antique (dans les dossiers [Sources antiques du théâtre français](#)), à comparer aux textes des pièces françaises classiques et modernes.

Focus

Les extraits sont souvent assez longs, étant destinés à la lecture cursive et à la réflexion comparative plus qu'à une étude détaillée.

Les illustrations présentées ouvrent sur une confrontation avec les textes littéraires et favorisent le développement de la culture artistique.

Pour le théâtre, on trouvera l'ensemble des sources littéraires antiques sur chaque sujet présenté. Les extraits ont été choisis en rapport avec les pièces françaises, de façon à permettre l'étude des rapprochements et des différences.

Les extraits du dossier sur les barbares ont été choisis pour leur variété géographique (Asie, Afrique, Europe) et historique (d'Homère à Tacite). Ils permettent de comparer la différence de jugements entre Grecs et Romains et la variété des jugements suivant l'auteur et la période. Plusieurs textes ouvrent la réflexion sur les systèmes politiques et frappent par leur modernité.

François Hubert, lycée Fustel de Coulanges Strasbourg

2. « Medea nunc sum » Sénèque : la figure de Médée dans la littérature latine et les langues et littératures modernes - Parcours littéraires, culturels et linguistiques (Proposition de l'académie de Strasbourg)

Objectifs

Il s'agit, en premier lieu, de développer la capacité à comprendre et à interpréter un énoncé écrit dans une langue étrangère, ancienne et moderne. L'élève devient ainsi autonome dans la pratique de la lecture et acquiert, grâce au travail d'interprétation des textes anciens, une *compétence herméneutique* transposable dans le domaine des langues vivantes.

Le travail présenté contribue également à la connaissance des cultures et des civilisations étrangères – et en particulier européennes- dont les littératures et les arts sont les vecteurs. Il importe, en effet, de mettre en avant la forte interaction entre l'Antiquité et les civilisations contemporaines et de s'intéresser à la fortune des mythes antiques dans les mondes modernes pour distinguer ce qui appartient au fonds commun et ce qui relève de la singularité de chaque aire culturelle. Il s'agit, en clair, de mieux comprendre les textes modernes en s'appuyant sur la littérature antique.

Le latin et le grec constituant un atout majeur pour qui veut maîtriser les langues vivantes étrangères, les activités proposées permettent enfin de développer les compétences langagières des élèves en les amenant à considérer notamment les langues dans leur historicité et à percevoir les héritages légués par les langues anciennes aux langues vivantes modernes dans le domaine de la linguistique.

Ces objectifs déclinent les finalités de l'enseignement des LCA développées dans les programmes.

Lien(s) avec les programmes

Les programmes officiels insistent sur l'« approche fortement interdisciplinaire » qui doit caractériser l'enseignement des LCA et rappellent que les langues anciennes sont des « espaces de convergences disciplinaires » où « une importance particulière est portée aux langues, française, mais aussi européennes que les élèves étudient au lycée. ».

Les Instructions officielles précisent notamment que l'étude de la langue latine ou grecque permet une comparaison raisonnée et une approche cohérente des systèmes linguistiques modernes : « Qu'il s'agisse du lexique ou de la grammaire, les principales caractéristiques de notre langue, des langues romanes ou de la plupart des langues européennes s'éclairent par leur mise en perspective avec celles des langues de l'Antiquité ».

Le Préambule des programmes du collège souligne enfin que « les cours de langues anciennes permettent à l'élève de découvrir directement et personnellement la richesse et la fécondité des textes fondateurs qui ont nourri et ne cessent de nourrir la pensée, la création artistique, la vie politique et sociale ».

Les LCA trouvent ainsi toute leur place dans le socle commun de connaissances et de compétences : elles contribuent à « la maîtrise de la langue française » (pilier 1), à « la pratique d'une langue vivante étrangère » (pilier 2) et à la formation d'une « culture humaniste » (pilier 5).

Niveau(x) de classe et cycle à privilégier

La séquence s'inscrit dans le cadre de l'objet d'étude « le théâtre : texte et représentation » du programme de Première. Mais elle peut aussi être adaptée à la classe de seconde où les Instructions officielles recommandent l'étude des « figures mythologiques et héroïques ».

Présentation de l'action

L'étude de *Médée* de Sénèque se situe dans la continuité d'une séquence sur la poésie lyrique. Trois axes majeurs orientent les activités : l'écriture théâtrale et les conditions de la représentation, le destin tragique de Médée, fille, épouse et mère et les aspects politiques et anthropologiques de la pièce.

Plusieurs séances sont consacrées à la lecture des textes latins en traduction et à la pratique régulière de la version en classe et chez eux. Des exercices portent spécifiquement sur la confrontation de plusieurs traductions d'un même texte, y compris en langue vivante étrangère et la justification des différences notables dans les choix opérés par les traducteurs. De telles démarches développent non seulement des compétences de lecture mais favorisent l'intercompréhension entre langues anciennes et langues européennes.

L'étude des textes est prolongée par la lecture d'extraits appartenant aux littératures anglaise et allemande (lus dans la langue d'origine) et illustrée par une fresque et un tableau. La lecture des textes complémentaires et l'ouverture vers l'histoire des arts permet ainsi une mise en relation du texte antique avec des créations modernes et révèle.

Des séances portant sur l'étude comparée du lexique et de la syntaxe contribuent à mettre en lumière les correspondances entre les langues anciennes et les systèmes linguistiques modernes : une approche organisée et cohérente du vocabulaire et des faits syntaxiques les plus spécifiques à la pièce de Sénèque intègre un examen comparé entre la langue latine et des langues vivantes étrangères.

La lecture de la pièce antique donne ainsi lieu à des prolongements à la fois littéraires, culturels et linguistiques avec les langues et les littératures modernes

Corpus : textes anciens et documents (autres textes, œuvres artistiques) étudiés : cités en référence ou extraits produits si les œuvres sont moins connues ; l'intégralité des textes est donnée sur le site académique ou sur un autre site, dont on donnera dans ce cas l'adresse).

Textes anciens

Œuvre intégrale : Sénèque, *Médée*, Ier siècle après J.-C., traduction de F. R. Chaumertin, Les Belles Lettres

- *Médée*, vers 16-25 (invocation aux Furies)
- *Médée*, vers 116-124 (Tirade de Médée)
- *Médée*, vers 191-201 (dialogue entre Médée et Créon)
- *Médée*, vers 301 à 317 et 329 à 334 (passages du Chœur)
- *Médée*, vers 490-514 (dialogue entre Médée et Jason)
- *Médée*, vers 684-689 (récit de la scène de magie par la nourrice)

- *Médée*, 832-839 (invocation à Hécate)
- *Médée*, vers 910-940 (tirade de Médée)

Textes modernes :

Shakespeare, *Macbeth*, IV, 1, traduction de Pierre Jean JOUVE (scène de magie des sorcières et arrivée d'Hécate)

Muller, *Medeamaterial*, 1982 (dialogue entre Jason et Médée)

Wolf, *Medea : Stimmen*, 1996

Histoire des arts :

Fresque de la villa des Dioscures, musée archéologique de Naples

Feuerbach, *Médée*, 1870

N. B. : Voir le corpus complet sur le site académique des langues anciennes de l'académie de Strasbourg

Focus

L'on peut décliner ici quelques pratiques contribuant à mettre les langues anciennes en relation avec les langues vivantes étrangères :

- **des démarches communes aux LCA et aux LVE pour développer des compétences de lecture**

Le dispositif de lecture commun aux LVE et aux LCA peut se résumer à ces quelques étapes : lecture répétée du texte – repérage des réalités qui ancrent l'extrait dans un contexte historique et culturel (références à des noms propres de personnages historiques, de divinités...) – relevé des mots transparents et des mots déjà connus – identification de la situation d'énonciation (marqueurs de la personne et indices du cadre spatio-temporel). Ces quelques opérations permettront alors, en LCA comme en LVE, de formuler des hypothèses de lecture qu'une étude plus systématique du texte confirmera ou infirmera. Adopter ainsi une méthode convergente entre les disciplines linguistiques facilitera nécessairement pour les élèves l'accès aux textes anciens ou modernes et leur permettra de développer l'une des compétences premières pour qui veut apprendre une langue étrangère : la capacité à comprendre un énoncé.

- **La comparaison de traductions en langues étrangères**

Les exercices de traduction et de comparaison de traductions, pratiqués systématiquement dans les classes de lycée, stimulent les interactions entre la langue ancienne et la langue cible. C'est dans et par la confrontation des textes et des traductions en langues étrangères que le professeur peut faire surgir des convergences et des écarts propices à la réflexion des élèves sur la spécificité de chaque système linguistique et son rapport au monde. Dans le cadre d'une séquence sur *Médée* de Sénèque en classe de première, il peut être intéressant de proposer plusieurs traductions de la célèbre scène de magie rapportée par la nourrice des vers 684 à 689. L'auteur latin emploie deux mots de sens proche « cantus » et « carmina ». La traduction française proposée par F. R. Chaumartin dans les Belles Lettres est respectivement « ses évocations magiques » et « les paroles magiques ». Dans la traduction allemande, on lit « *magische Gesänge* » et « *das Zauberlied* » et en anglais « *magic incantations* » et « *her incantations* ». On remarque que la traduction française est la plus vague, qu'elle n'insiste pas vraiment sur la dimension chantée des paroles de la magicienne et que le français n'a qu'un seul adjectif « magique » pour traduire deux formes de paroles sacrées en latin. La version allemande propose, quant à elle, deux mots d'origines différentes, l'une latine et l'autre germanique, « *magisch* » et « *Zauber* » pour évoquer l'action magique et deux substantifs pour le chant, « *der Gesang* » et « *Das Lied* ». La traduction allemande s'efforce donc de rendre l'effet de *variatio* du texte latin, à la différence du français. La traduction anglaise choisit de traduire les deux occurrences latines par « incantations » en adjoignant au premier emploi l'épithète « *magic* ». Cette observation permet enfin de comprendre une différence fondamentale dans le fonctionnement des systèmes linguistiques des langues romanes : tandis que le français recourt à la juxtaposition de termes (un substantif + un adjectif = paroles +magiques), l'allemand procède souvent par composition, c'est-à-dire par association de constituants qui peuvent exister dans la langue à l'état autonome (*das Zauberlied*). Adopter une démarche comparatiste entre LCA et LVE, c'est ainsi éveiller les élèves à la dimension spécifique de chaque langue et contribuer à une compréhension réelle des textes écrits en langue ancienne ou vivante étrangère.

- **Consolider la maîtrise de la langue par des études transversales du lexique, de la morphologie et de la syntaxe**

Des interactions régulières entre LCA et LVE dans le domaine de la langue sont possibles et se révèlent souvent fructueuses.

En favorisant une compréhension raisonnée et systématique du lexique qui lie les mots latins aux lexiques des langues vivantes, l'élève acquiert une plus grande maîtrise du vocabulaire et, plus encore, il comprend la formation des mots et gagne ainsi en autonomie dans son usage de la langue. Par exemple, l'on peut étudier la fortune du mot latin *hortus*, *horti*. On le retrouve en italien « *orto* » pour désigner le jardin potager et en espagnol sous la forme « *huerto* ». En allemand, il est à l'origine du mot « *der Ort* », « le lieu, le village ». Si l'on remonte à l'indo-européen, l'on pourra montrer à partir d'une étude philologique qu'à partir d'une même racine *gher-dh-to, le mot « *hortus* » s'est formé et que les deux mots « *Ort* » et « *Garten* » en allemand en sont issus. Il en va de même pour « *garden* » mais aussi « *yard* » en anglais. L'on peut aussi travailler à partir d'autres racines indo-européennes particulièrement fécondes dans les langues romanes. Ainsi, la racine *reg- a connu un très grand développement dans les lexiques des langues vivantes : en italien le roi se dit « *re* » et la reine « *regina* ». En allemand, on trouve die « *Regierung* » ou « *der Richter* ». Enfin, les mots du champ lexical de la famille peuvent aussi être étudiés en latin ou grec. Outre « *pater*, père, *father*, *Vater* et *mater*, mère, *mother*, *Mutter* », l'étude du substantif « *Nepos*, *nepotis* » permet d'évoquer « le népotisme » et de le rapprocher de « neveu » en français mais aussi de faire le lien avec « *der Neffe* » en allemand ou « *nipote* » en italien. .

Outre les correspondances lexicales, l'étude de la syntaxe des langues anciennes peut donner lieu à des parallèles avec les langues romanes. L'étude de la proposition subordonnée relative en latin contribue par exemple à consolider la maîtrise de la proposition relative en allemand. L'on peut inversement envisager d'aborder avec une classe d'élèves germanistes la relative en latin à partir de leur connaissance du système relatif allemand. En effet, comme en latin, le relatif allemand s'accorde en genre en genre et en nombre avec son antécédent et il se met au cas voulu par sa fonction dans la subordonnée. Des activités de, substitution et de traduction latin/allemand permettront à l'élève de maîtriser le fonctionnement de ces deux systèmes syntaxiques, le latin et l'allemand.

- **Sensibiliser les élèves à l'héritage antique dans les littératures modernes**

L'étude des mythes antiques et de leur caractère universel permet de remonter aux origines de notre conscience et de notre identité collectives et de découvrir les questions ancestrales que l'homme se pose sur la nature du monde et sur sa condition. Mais, il importe également de mettre en relief par une approche diachronique du mythe les métamorphoses qu'ont connues ces récits fondateurs à travers les âges : les lectures que chaque aire culturelle en a faites expriment, en effet, une vision singulière de l'expérience humaine et de son rapport au monde.

L'étude de *Médée* de Sénèque en première donne ainsi l'occasion au professeur de LCA de croiser une version antique du mythe avec des textes appartenant aux littératures modernes, allemande et anglaise. En effet, la lecture d'extraits de *Macbeth* de Shakespeare montrent que lady Macbeth n'est qu'un avatar de la magicienne mythique et l'étude de la première scène du quatrième acte où les trois sœurs –peut-être les Parques- se livrent à des actions magiques avant que n'arrive Hécate fait écho avec la figure de Médée. De même, il peut être intéressant d'étudier les liens entre la tragédie antique de Sénèque et *Medamaterial*, œuvre de Heiner Müller qui au moment où il écrit son texte (en 1982) dans le contexte de l'ex-RDA voit dans Médée la figure de l'individu broyé par un régime politique autoritaire. *Medea : Stimmen*, une autre œuvre tirée de la littérature allemande contemporaine et écrite par Christa Wolf écrite en 1996 propose encore une réécriture encore différente du mythe antique : l'auteur allemande innocente l'épouse de Jason et en fait la victime de la misogynie ambiante.

Christophe Bouchoucha, Lycée R. Schuman, Haguenau